



Débat d'Orientations budgétaires 2024

Intervention de Marie-Louise GOURDON

Présidente du Groupe Environnement et Solidarités

Monsieur le Président,
Mes chères et chers collègues,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre des orientations budgétaires du Département.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est le cadre d'élaboration du budget 2024 mais il est également là pour éclairer l'avenir, ouvrir des perspectives.

Ces prochaines années, le Département va devoir allier la prise en compte des recettes fragilisées par le contexte économique instable, l'augmentation des besoins sociaux de nos concitoyens, le vieillissement important de sa population et l'avenir de sa jeunesse.

Mettre en place des solutions pour s'adapter au changement climatique.

Nous sommes tenus préparer l'avenir des générations futures.

Nous devons tenir compte de l'augmentation de la précarité et de la pauvreté déjà supérieures à la moyenne nationale, à la nécessité de renforcer notre autosuffisance alimentaire et énergétique pour transformer durablement la qualité et le cadre de vie des habitants des Alpes-Maritimes. Nous avons besoin d'une vision et d'outils performants pour être à la hauteur de ces enjeux.

Le document qui nous est présenté ne répond selon nous que partiellement à ce besoin de projection dans le futur.

La période 2024-2028 est pleine de défis à relever, nous avons besoin de visibilité, nous attendons du ROB qu'il éclaire les choix du présent qui ont des répercussions sur le moyen et long terme.

Pour en venir au rapport du jour, les Orientations Budgétaires 2024 sont prudentes dans un contexte économique sous tension.

En fonctionnement,

Il est prévu une **baisse des recettes de fonctionnement de 3.4%**.

La dynamique des recettes prévues est mesurée, essentiellement portée par la croissance attendue de la TVA de 4.5 % conformément au projet de loi de finances pour 2024.

La chute annoncée des droits de mutation, les DMTO, première de nos recettes de fonctionnement, est relative. Vous prévoyez d'inscrire le même montant qu'au BP 2023 soit 590 M€, un niveau encore très élevé.

Les **dépenses de fonctionnement seraient en baisse de 0.2%**, à hauteur de 1 milliard 275 millions d'euros, et ce malgré les dépenses sociales incompressibles qui devraient progresser de 3.7 %, notamment avec la hausse de l'allocation du RSA de 4,5%.

Le rapport se montre malgré tout plutôt rassurant en évoquant des « **ratios favorables** » grâce notamment à la provision de 30 M€, que l'on pourrait plutôt qualifier de réserve, que le Département pourra mobiliser au besoin. La chambre régionale des comptes souligne par ailleurs que des « provisions » qu'elle estime importantes et pour risque avéré, devraient être réalisées concernant les aides sociales.

La **Capacité d'Autofinancement Brute** du Département devrait atteindre 225M€ soit une **baisse de 4%** par rapport à l'année 2023. Cette prévision est presque une bonne nouvelle lorsque l'on sait que la Cour des comptes dans son rapport sur les finances des collectivités, publié mardi 24 octobre, prévoit une chute de 39% de la capacité d'autofinancement brute des Départements en 2024 !

Coté investissement,

Il est indiqué que les **dépenses d'investissement hors dette** sont estimées à 300 M€, ce qui correspond à **une baisse de 6.3%** par rapport 320 M€ de prévisions du BP 2023.

Vous avez prévu un emprunt d'équilibre de 75 M€ en 2024.

Le **stock** de dettes de notre collectivité se monte à **817M€ soit un niveau toujours très élevé, au-dessus de la moyenne des Départements de notre strate**. Le rapport d'observations définitif de la chambre régionale des comptes souligne au demeurant le niveau de dettes comme un des points de vigilance concernant notre collectivité.

La présentation par mission permet de souligner un certain nombre de choses :

En ce qui concerne le Green deal,

Nous apprécions vos initiatives dans ce domaine, comme par exemple la création de la SEM.energy06, le développement de mobilités douces, les différents appels à projets Green deal.

Nous constatons, Monsieur le Président, votre volonté et votre engagement mais l'ensemble des actions engagées répond-il aux besoins ?

Concernant la rénovation énergétique et la production d'Énergie, il semble qu'un point de blocage soit, dans le 06, le manque d'emplois ou d'entreprises qualifiés dans ce domaine.

Pourquoi ne pas commencer par réunir tous les acteurs autour de la table ? Etat, Région, Département, Universités, Technopole Sophia Antipolis et le secteur privé. Réfléchir collectivement à comment organiser la formation et l'emploi en matière de transition énergétique. Les PME et TPE ont un rôle essentiel. Ce sont elles qui assurent la majorité des créations d'emplois. C'est sur elles que reposent également de grands espoirs en matière d'innovation. Prenons cette initiative !

Toujours dans le domaine de la réhabilitation énergétique votre prévision d'investissement de 31 millions sur 10 ans pour les collèges pourrait non seulement être consommée mais être revue à la hausse. Vous avez en juin suite à notre demande ajouté un plan de solarisation de 25 M€ sur l'ensemble du bâti départemental.

Aujourd'hui, le Département abandonne après un an de mise en place sa politique de subventions à l'achat des voitures électrique, qui a représenté 10 M€ en 2023. Ils pourraient être utilement réorienté dans la rénovation.

Sur le bio dans les cantines des collèges, où en sommes-nous ? Nous devons aller vers 50 % de bio, je pense que nous n'y sommes pas. Sommes-nous aux 20% de la loi Egalim ? Un certain nombre de collèges font de grands efforts pour y parvenir.

Certains départements ont mis en place des marchés de denrées alimentaires bio, et souvent locales.

Pourquoi pas nous ? Ça faciliterait le travail des gestionnaires et chefs de cuisine. De nombreuses cantines ont aujourd'hui augmenté leur proportion de bio sans augmenter le coût des repas en travaillant sur le gaspillage et la composition des menus.

Nous avons vu aussi que la plateforme 06 à table serait remplacée par une autre structure, une SCIC, aux contours encore indéfinis. Quelques collèges s'y fournissaient. Il ne faudrait pas lâcher cette bonne idée d'une plateforme de producteurs.

Et nous en arrivons tout naturellement à l'agriculture. Les objectifs d'autosuffisance alimentaire nous concernent plus que tout autre département : nous avons seulement 2 jours d'autonomie alimentaire, 1% a annoncé le Préfet et c'est terriblement insuffisant.

Le préfet qui vient d'annoncer la création d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) destinée à sanctuariser 271 hectares de terres fertiles identifiées au sein de l'OIN. C'est une très bonne nouvelle pour cette zone qui peut et doit retrouver sa vocation agricole initiale. C'est un pas en avant dans l'amélioration de l'autonomie alimentaire du département.

L'idée de créer des fermes départementales est une bonne idée et elle doit être développée : 1 ferme à l'ouest en démarrage et une à l'Est en projet. Pourrait-on accélérer ?

Nous avons un exemple concret qui peut aider à la réflexion : la ferme municipale de Mouans-Sartoux sur 7ha fournit 95% des légumes bio aux 1 000 élèves des écoles et crèches chaque jour. 7 ha, 1000 repas jour.

Alimentation durable, autonomie alimentaire, agriculture de proximité pourraient être étroitement associées dans un plan de développement partenarial avec les organismes agricoles et le PAT.

Quant aux solidarités humaines, premières de nos compétences, nous attendons les éléments plus concrets du futur budget.

Nous sommes **très inquiets du développement de la pauvreté et de la précarité** dans notre département. Les chiffres de l'INSEE et ceux de la Fondation Abbé Pierre sont là et nous alertent : le taux de pauvreté en France métropolitaine s'élève aujourd'hui à 14,5 %. Dans les Alpes-Maritimes, il est de 16,2 % avec l'un des 10 plus faibles niveaux de vie de France. Il y a de plus en plus de femmes et d'enfants qui dorment dans la rue.

Tant de précarité et pourtant vos prévisions du nombre de bénéficiaires du RSA baissent encore. Allez comprendre !

Dans le domaine du logement, Habitat 06, organisme départemental, pourrait réorienter ses efforts vers les ménages plus modestes. En 2022, le nombre de PLS s'élevait à près de trois fois le nombre de PLAI et PLUS !

En cette période où l'argent va se faire un peu plus rare, il est important de faire des **choix stratégiques**, nous manquons d'éléments pour en débattre, et nous aimerions surtout être associés aux discussions préparatoires.

Nous souhaitons avoir des prospectives et disposer de tableaux de bord avec des objectifs à atteindre chiffrés, avec des évaluations annuelles.

Pour conclure,

Bien sûr que nous devons être prudents,
les DMTO peuvent encore baisser en 2024,
l'inflation peut perdurer,
Mais le budget du Département restera quand même confortable

Alors nous pouvons et nous devons répondre aux urgences.

- Intensifier les réponses au changement climatique dont nous subissons déjà les conséquences gravissimes dans notre département. Les événements de ces dernières années ne sont que les prémises. On ne peut plus tourner la tête et regarder ailleurs, c'est essentiel !
- Intensifier nos efforts pour réduire la précarité et la pauvreté grandissantes de notre population.

Je vous remercie